

*Le Chef du Département des Finances, J. J. Challet-Venel,
au Ministre de Suisse à Florence, G. B. Pioda*

Berne, 19 mars 1869

Vous aurez probablement lu les divers articles publiés par M. de Parien dans le *Journal des Economistes* concernant la question du rapprochement des Nations dans le système des monnaies.

L'établissement de l'étalon d'or unique, avec la réduction de l'argent au rôle de monnaie divisionnaire est le point de départ du dogme défendu par le Vice-Président du Conseil d'Etat. Déjà dans les Conférences de 1865 l'Italie, la Belgique et la Suisse avaient proposé d'adopter le principe de l'étalon d'or; ces trois Etats n'ont cédé à l'opinion de minorité de la France que pour laisser le temps au Gouvernement de ce pays de recueillir les renseignements qui semblaient lui manquer alors. Aujourd'hui, la question a été scrutée avec soin; toutes les enquêtes, tous les rapports concluent par recommander l'abandon du système établi par la loi de Germinal an XI. Je regarderais donc comme très opportun que les trois pays sus-nommés fissent une démarche collective pour décider le Gouvernement français à franchir le dernier pas. Il s'agirait de réunir, en Conférence restreinte, les délégués des Etats signataires de l'Acte de 1865, afin d'introduire dans la convention un amendement dans le sens de l'adoption de l'étalon d'or unique.

J'ai déjà consulté M. Frère-Orban sur ce sujet et je me suis assuré que le Gouvernement Belge s'associerait à une telle démarche. M. le Chevalier Artom doit avoir écrit à M. Menabrea dans ce sens. L'Italie devrait prendre l'initiative auprès de la Suisse et de la Belgique. Si vous trouviez l'occasion de donner aussi un peu de mouvement à la question, je crois que tout irait au mieux.

Les résistances qu'il s'agit d'achever de vaincre en France tiennent surtout aux

26 MARS 1869

269

influences de la haute banque, qui s'occupe du commerce des métaux et qui trouve dans la substitution facultative et légale de l'or et de l'argent un élément pour des opérations rémunératrices, qu'elle s'attend à voir disparaître à la suite de l'adoption de l'étalon d'or unique. Je ne pense pas que cette considération doive nous arrêter.

Je vous serai reconnaissant des renseignements que vous pourrez me fournir sur les dispositions du Gouvernement Italien en ce qui touche à ce sujet.